

COMMUNIQUE

Nantes, le 05 juillet 2018

Les Unions des professions de santé libérales s'unissent : 18.000 professionnels de santé libéraux au service de la population des Pays de la Loire

Charte régionale des Unions Régionales de professions de santé (URPS)

Les URPS des différentes professions de santé libérales (Biologistes, Chirurgiens-dentistes, Infirmiers, Kinésithérapeutes, Médecins, Orthoptistes, Pharmaciens, Podologues, Sages-Femmes) **ont signé le 26 juin dernier une charte visant à mieux se coordonner et partager leurs projets et expériences.**

Ce sont ainsi près de 18.000 professionnels de santé qui se rassemblent, à travers les URPS des Pays de la Loire, pour promouvoir la santé publique, l'amélioration de l'accès aux soins et la coordination des soins.

Parmi les priorités :

- L'amélioration de la démographie des professions de santé libérales.
- L'accompagnement des Communautés professionnelles de territoires de santé en Pays de la Loire, à l'échelle de vastes territoires (plus de 50.000 habitants), construites par et pour les professionnels de santé libéraux, au service de la population, en collaboration avec les structures de soins et médicosociales.
- Les soins non programmés.
- Les sorties et entrées d'établissements de santé.
- La communication entre professionnels de santé et la télémédecine.
- La prévention.
- La santé et l'aide psychologique aux professionnels de santé.

Bientôt, dans tous les territoires de la Région, les URPS réuniront les professionnels de santé libéraux des territoires pour engager la dynamique de communautés professionnelles de territoire et accompagner les projets et volontés des professionnels de santé libéraux.

Contacts presse

URPS Kinésithérapeutes - Jean Yves Lemerle 06 12 11 94 29

URPS Médecins - Teddy Bourdet 06 76 84 86 07

URPS Pharmaciens - Alain Guillemot 06 89 88 10 08